

COMPTE-RENDU CONDENSE – CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2015

FACE 2015 – Sous-programme sécurisation fils nus faible section rue Louis Blanc

La commune de Cazouls-les-Béziers décide de retenir le syndicat mixte Hérault Energies, chargé d'une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de sécurisation rue Louis Blanc estimés à 8 560.00 € HT. Le montant des honoraires est fixé à 599.20 € HT soit 719.04 € TTC.

FACE 2015 – Sous-programme renforcement du poste HTA/BT – rue Bara

La commune de Cazouls-les-Béziers décide de retenir le syndicat mixte Hérault Energies, chargé d'une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de renforcement électrique du poste HTA/BT estimés à 94 091.00 € HT. Le montant des honoraires est fixé à 6 586.37 € HT soit 7 903.64 € TTC.

Réalisation d'une aire mixte de remplissage et de rinçage sécurisée des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger

La commune de Cazouls-les-Béziers décide de retenir les bureaux d'étude suivants pour la réalisation des missions annexes à la réalisation d'une aire mixte de remplissage et de rinçage sécurisées des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger.

- Mission topographique	Searl LUSINCHI	1 536.00 € TTC
- Mission Géotechnique	Sarl SOLEA BTP	4 560.00 € TTC

Participation aux frais de scolarité des élèves accueillis en ULIS à Cazouls-les-Béziers

Les communes sont tenues de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur leur territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est notamment justifiée par des motifs tirés de contraintes liées à l'état de santé des enfants, ce qui est le cas pour les enfants scolarisés dans une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) à Cazouls-les-Béziers.

Pour l'année scolaire 2015-2016, le coût moyen assumé par la commune de Cazouls-les-Béziers pour la scolarisation d'un élève du premier degré est de 939.83 €.

Acquisition d'un logiciel de gestion pour les services Enfance-Jeunesse – Demande de subventions

La Commune envisage d'acquérir un logiciel de gestion de ses services Enfance et Jeunesse afin de faciliter le traitement des dossiers, permettre le paiement en ligne, proposer un « portail familles » aux usagers de différents services.

Ce logiciel concernera les services Restauration Scolaire, Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Accueils de Loisirs Périscolaires et Micro-Crèche.

Aménagement de la Place des 140 – Demande de subvention au titre de la DETR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un bureau d'études a été missionné fin 2014 pour établir une première esquisse chiffrée du projet de réaménagement de la Place des 140.

Le projet consiste à redynamiser le centre-ville en offrant aux habitants un véritable espace public permettant aux commerces et au marché de perdurer et de se développer. Il s'agit également de gérer le stationnement et de mettre en valeur le patrimoine public et privé de ce centre médiéval.

La réalisation des travaux s'effectuera en deux phases :

- phase 1 : 1 479 090 € HT,
- phase 2 : 1 012 090 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'Etat au titre de la DETR pour la première phase de ce projet d'un montant de 1 479 090,00 € HT soit 1 774 908 € TTC.

Avis sur le rapport du projet de Schéma de Mutualisation 2015-2020

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, a créé l'article L 5211-39- 1 du code général des collectivités territoriales qui met à la charge de chaque structure intercommunale à fiscalité propre, l'élaboration et l'adoption d'un projet de schéma de mutualisation des services.

Le projet de schéma de mutualisation est présenté au Conseil Municipal. Des modifications et des précisions sont apportées.